Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24798**

Intitulé

Fèvre taillandier coutelier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation aux métiers et transmission de traditions (CFMTT)	Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le fèvre taillandier coutelier est un professionnel qui fabrique tous les outils taillants, destinés à l'agriculture horticole et maraîchère, et à tous les artisanats. Les couteaux, et par extension, les outils de martellerie, réalisés exclusivement par forge manuelle font partie de ses réalisation. Il les équipe de manche et étui.

Ses activités se décomposent comme suit :

1- Recherche sur les besoins d'outils non pourvus

2- Organisation d'un espace de travail de taillanderie

3- production forgée de taillants couteaux et martellerie

4 - Développement de la démarche commerciale

5 –les obligations d'une entreprise

Les capacités attestées :

Rechercher sur les besoins d'outils non pourvus

Préparer une ligne de production

Organiser techniquement un espace de travail taillanderie

Constituer un stock de matière première

Maîtriser de la métallurgie des aciers

Maîtriser de la mise en forme des aciers par forge à chaud

Emmancher des couteaux et outils

Garantir des tranchants

Positionner et garantir les compétences

Positionner les coûts de production

Construire l'image de l'entreprise

Identifier les différents types d'entreprises

Repérer les partenaires institutionnels et privés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Taillanderie, coutellerie

Artisanat

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1601 : Métallerie d'art

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation porte sur une présentation d'une fiche technique de fabrication accompagnée d'un outil taillant et d'un couteau. Soutenance de cette présentation.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Au minimum 6 personnes dont 3.extérieures à l'autorité délivrant la certification qui sont artisans
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Au minimum 6 personnes dont 3.extérieures à l'autorité délivrant la certification qui sont artisans

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Fèvre taillandier coutelier" avec effet au 31 décembre 2011, jusqu'au 3 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.cfmtt.org

Lieu(x) de certification :

CFMTT
La Guiraudié
81120 Roumégoux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFMTT. Roumégoux. Tarn

Historique de la certification :